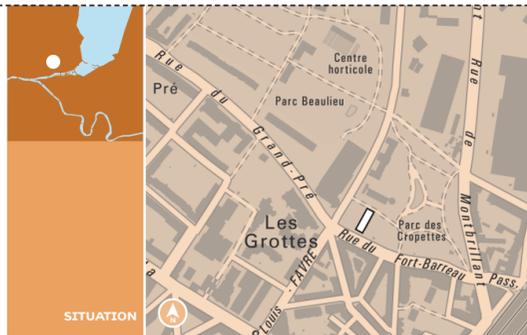


FICHE TECHNIQUE ET DONNÉES

OBJET

BÂTIMENT PARASCOLAIRE - ÉCOLE DES CROPETTES
4, RUE BAULACRE - 1201 GENÈVE
PARCELLE 7755
COMMUNE DE GENÈVE - SECTION CITÉ



PROGRAMME DES LOCAUX - SURFACES UTILES (SU)

REZ-DE-CHAUSSÉE		ÉTAGE 1		ÉTAGE 3		ÉTAGE 6	
Hall	87.2 m ²	Dégagement	19.1 m ²	Petit matériel	20.8 m ²	Dégagement	44.1 m ²
WC	26.1 m ²	Local technique chauffage	12.0 m ²	Dégagement	23.5 m ²	Local nettoyage	7.1 m ²
Dégagement	55.5 m ²	Salle de musique 3	28.4 m ²	Salle de musique 5	28.5 m ²	Local technique ventilation	19.5 m ²
Cuisine 1	9.5 m ²	Salle de musique 4	27.5 m ²	Salle de musique 6	28.6 m ²	Vestiaire femmes	24.0 m ²
Cuisine 2	32.2 m ²	WC	4.0 m ²			Douches femmes	7.8 m ²
Restaurant scolaire 1	85.6 m ²	ÉTAGE 2				WC femmes	24.0 m ²
Restaurant scolaire 2	67.0 m ²	Dégagement	18.1 m ²	ÉTAGE 4		Vestiaire enseignants	6.3 m ²
Restaurant scolaire 3	65.9 m ²	Dépôt	7.4 m ²	Dégagement	15.8 m ²	Douches hommes	7.8 m ²
Vestibule	18.6 m ²	Local courant faible	2.7 m ²	Local technique électrique	12.0 m ²	WC hommes	24.0 m ²
Salle de musique 1	28.4 m ²	Accueil	98.6 m ²	ÉTAGE 5			
Salle de musique 2	28.6 m ²	WC	10.8 m ²	Dégagement	46.0 m ²		
Local de nettoyage	4.2 m ²			Salle polyvalente	366.6 m ²		
				Dégagement	3.9 m ²		
				Cuisine 3	14.3 m ²		
				Matériel gym	56.7 m ²		

CHRONOLOGIE

Vote du crédit d'étude I par le Conseil municipal	15 janvier 2002
Vote du crédit d'étude II par le Conseil municipal	9 mai 2012
Octroi de l'autorisation de construire	19 décembre 2012
Vote du crédit de réalisation	15 avril 2013
Début des travaux	2 septembre 2013
Fin des travaux	21 août 2015
Inauguration du bâtiment	5 octobre 2015

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

VILLE DE GENÈVE
Département des constructions et de l'aménagement
Direction du patrimoine bâti
25, rue du Stand - 1204 Genève
Tél. 022 418 21 50

Et Service de l'énergie, Service de l'aménagement urbain et de la mobilité,
Service des espaces verts, Conservation du patrimoine architectural

MANDATAIRES

ARCHITECTES
LVPH architectes Sàrl
INGÉNIEURS CIVILS
Thomas Jundt Ingénieurs civils SA
INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS
Betelec SA

INGÉNIEURS CHAUFFAGE, VENTILATION, SANITAIRES

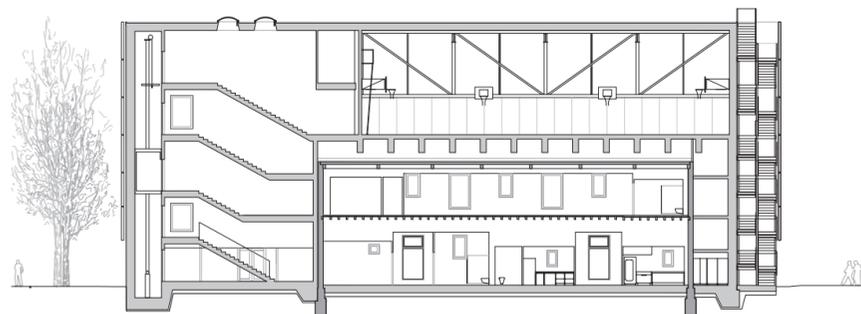
EGC Chuard SA
INGÉNIEURS FAÇADES
BCS Façades SA
ACOUSTICIENS
Gartenmann Engineering SA

BUDGET

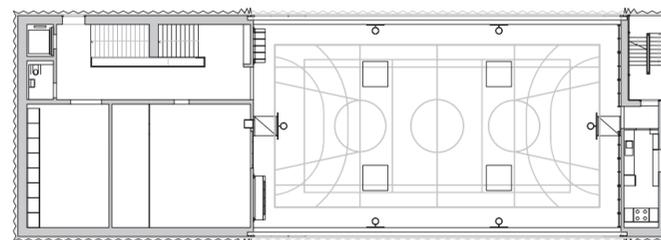
Crédit d'étude I	Fr. 501'358.-
Crédit d'étude II	Fr. 649'000.-
Crédit 1 (construction)	Fr. 13'684'000.-
Crédit 2 (mobilier)	Fr. 382'000.-
Crédit 3 (centrale solaire)	Fr. 296'800.-
Total des crédits votés	Fr. 15'513'158.-

VALEURS STATISTIQUES

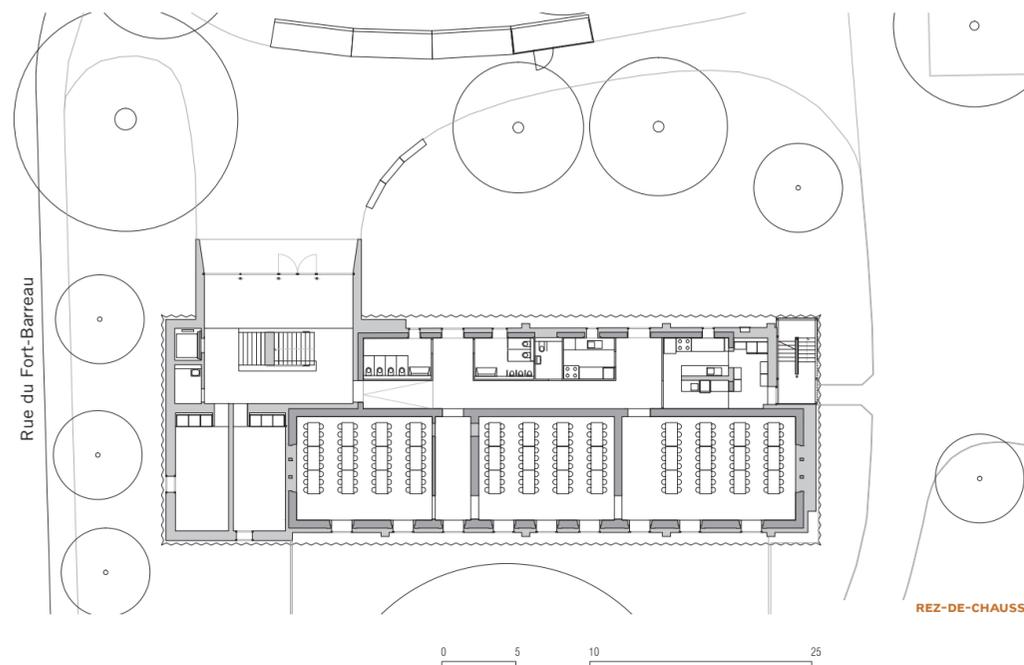
Volume bâti	VB	11'703.0 m ³	dont 4'300 existant
Surface de plancher	SP	2'374.0 m ²	dont 906.6 existant
Surface utile	SU	1'590.6 m ²	
Prix / m ³	CFC 1-9 / VB	Fr. 1'213.00.-	
Prix / m ³	CFC 2 / VB	Fr. 780.70.-	
Prix / m ²	CFC 1-9 / SP	Fr. 5'979.60.-	
Prix / m ²	CFC 2 / SP	Fr. 3'848.60.-	



COUPE



5ÈME NIVEAU



REZ-DE-CHAUSSÉE

4, RUE BAULACRE - ÉCOLE DES CROPETTES

**TRANSFORMATION
ÉQUIPEMENTS PUBLICS**



TRANSFORMATION

4, RUE BAULACRE - ÉCOLE DES CROPETTES

TRANSFORMATION DU BÂTIMENT PARASCOLAIRE DE L'ÉCOLE DES CROPETTES

NOTICE HISTORIQUE

La propriété des Croupettes a été acquise en 1873 par la Ville de Genève pour y établir une promenade publique. Elle y accueillit une première école enfantine dans l'ancienne maison de maître. En 1889-90, la Ville décida de construire une deuxième école enfantine - la première école étant considérée comme complètement encombrée - et de procéder à l'élargissement du chemin de Fort-Barreau. La première école enfantine des Croupettes fut néanmoins conservée pour parer à la pénurie de salles de classes jusqu'à sa démolition en 1926. La deuxième école formait à l'origine un volume allongé d'un seul niveau, doté

d'entrées séparées pour les filles et les garçons. A l'intérieur, trois classes permettaient d'abriter 150 élèves. Ce bâtiment, d'une grande simplicité, fut surélevé d'un étage en 1902 pour y abriter cinq classes supplémentaires. La même année, la Ville fit construire une école primaire à quelques dizaines de mètres, renforçant ainsi la vocation scolaire du secteur. Plus tard, les classes de la deuxième école enfantine furent transférées dans l'école primaire. Le bâtiment fut ensuite dévolu aux activités parascolaires.

MOTIFS DES TRAVAUX

Si les effectifs scolaires de l'école des Croupettes sont restés stables, les besoins scolaires et parascolaires ont considérablement évolué au fil du temps. La nécessité de construire une nouvelle salle de gymnas-

tique et un restaurant scolaire était notamment avérée. En parallèle, le quartier manquait d'infrastructures à disposition de ses habitants.

Cette situation a donné l'opportunité de réfléchir à la polyvalence des locaux scolaires et de développer un projet qui apporte une réponse à l'expression de plusieurs besoins. Il a donc été décidé d'élargir le programme, à l'origine purement scolaire, à des activités extrascolaires et associatives. Pour réaliser ce projet, la Ville a organisé un concours d'architecture en 2010.

CONCEPT ARCHITECTURAL

Le concours imposait la suppression d'un pavillon provisoire et du parking. Le projet lauréat a pris le parti de surélever et d'étendre le bâtiment existant afin de con-

centrer les activités en un seul volume très compact et multifonctionnel. Cette solution permet également de restituer la continuité du Parc des Croupettes jusqu'à ses limites et de rompre avec la logique d'adjonctions successives de pavillons.

DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

La structure originelle du bâtiment existant, composée de trois salles par étage, a été maintenue. La partie en extension a été réalisée en béton. Elle accueille essentiellement les six locaux de musique et la salle de gymnastique. Les accès se font depuis l'ouest par la nouvelle entrée principale et la distribution intérieure par un escalier et un ascenseur reliant les 5 niveaux.

Le rez-de-chaussée est occupé par un restaurant scolaire d'une capacité de plus de

200 places et équipé d'une cuisine de remise en température. Son organisation se compose de trois espaces reliés, mais distincts. Il est situé de plain-pied avec un accès direct sur le parc. Ces locaux peuvent également être mis à disposition des habitants du quartier, hors horaires scolaires, et bénéficient pour cela d'une petite cuisine d'appoint.

Au premier niveau, les trois salles qui abritent déjà les activités parascolaires, ont été conservées et remises à neuf. L'extension du bâtiment accueille les six locaux de musique sur trois niveaux. Ils sont séparés structurellement du restaurant scolaire et des salles de parascolaire et profitent d'une isolation acoustique performante. La salle de gymnastique située en hauteur se présente comme une large percée à travers le bâtiment. Elle offre aux utilisateurs

une magnifique vue sur le parc et la ville. Elle repose comme une table sur des piliers en béton, longeant les façades principales du bâtiment. Ces piliers sont fondés chacun sur trois micropieux forés dans le terrain. Les longues poutres surmontant les fenêtres en bandeau de la salle, ainsi que l'entier de la toiture, sont réalisées en structure métallique. La salle de gymnastique a également été conçue pour être transformée en espace polyvalent mis à disposition des habitants pour l'organisation de manifestations. C'est pourquoi une cuisine semi-professionnelle y a été adjointe.

A l'extérieur, les façades du bâtiment sont recouvertes d'une peau en métal doré unifiant le volume complet. Cette membrane crée un jeu de transparence et modifie la lecture du bâtiment tout au long de la journée en fonction des lumières changeantes.

CONCEPT ÉNERGÉTIQUE

Le bâtiment parascolaire de l'école des Croupettes est un bâtiment quasiment autonome en énergie. Une importante centrale solaire hybride, qui produit à la fois de la chaleur et de l'électricité, a été installée en toiture. Ses panneaux produisent la totalité de l'électricité nécessaire au fonctionnement de la pompe à chaleur. Celle-ci puise la chaleur du sous-sol grâce à sept sondes géothermiques. Les panneaux hybrides permettent également de préchauffer l'eau chaude sanitaire destinée au bâtiment.

Le bâtiment est équipé d'un système de ventilation-aération à double flux avec récupération d'énergie à haut rendement. Afin de réduire les consommations d'eau, les robinetteries répondent au label de basse consommation « Energy ». L'ensemble du

bâtiment est équipé de luminaires à haut rendement maximisant l'éclairage direct. Les équipements électriques sont choisis de façon à limiter la consommation d'électricité.

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Le parc des Croupettes intègre la grande pénétrante de verdure traversant la rive droite de Genève. Grâce à la suppression du pavillon provisoire et du parking, le traitement paysager du parc est étendu jusqu'à la rue Baulacre. Dans ce nouveau contexte, l'ancienne école enfantine surélevée devient un pavillon dans la verdure et retrouve ainsi une position en adéquation avec sa vocation d'équipement public pour l'éducation et les loisirs.

Deux nouveaux îlots de verdure entourent le bâtiment et englobent la zone de jeux

protégée du jardin d'enfant. L'aménagement comprend des nouvelles zones de cheminement en matière stabilisée perméable, un nouveau couvert à deux-roues en béton lavé, abritant également les conteneurs à déchets, et le prolongement de l'éclairage public.

CONCLUSION

Ce nouvel équipement scolaire et de quartier se situe dans un bâtiment compact où l'utilisation des espaces est optimisée. Il répond aux besoins des utilisateurs, tant pour l'école des Croupettes que pour le quartier. Finalement, la majorité des espaces du bâtiment ont été conçus pour être réellement polyvalents et servir à des utilisations diverses en lien avec le quartier.

